

TENNIS DE TABLE

Valeur : 1,10 F

Couleurs : vert, orangé, violet

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par René QUILLIVIC

Format horizontal 36 x 22
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 17 décembre 1977, à PARIS et à ANNECY (Haute-Savoie);
générale, le 19 décembre 1977.

La Fédération française de tennis de table a été créée en 1927 : elle fête donc cette année son cinquantenaire qui est marqué par l'émission de ce timbre.

C'est maintenant une association reconnue d'utilité publique par décret d'octobre 1970, à la suite d'une progression régulière et spectaculaire ces dernières années du nombre des associations (2 700 à 3 220) et des licenciés (52 000 à 68 000).

Ce sport est connu du public par les performances de son élite : le champion de France est champion d'Europe et « numéro 2 mondial » ; nos compatriotes Jacques Secrétin et Claude Bergeret ont remporté le Championnat du monde de double-mixte en 1977 à Birmingham, premier titre mondial pour notre pays.

On sait que les juniors furent champions d'Europe juniors en 1972 et jouent aujourd'hui dans l'équipe qui a terminé 2^e du Championnat d'Europe seniors en 1976-1977.

Le tennis de table est aussi, pour parler le langage d'aujourd'hui, « un sport de masse ». Il est pratiqué dans des clubs corporatifs où figurent en bonne place de nombreuses associations sportives des PTT.

Il est en grande faveur chez les jeunes : le Premier Pas pongiste, réservé aux moins de onze ans, a réuni cette année près de 20 000 participants.

Il compte enfin, parmi ses adeptes, ceux qu'on appelle « les joueurs de loisirs » : en plus des licenciés, ils sont plus d'un million à le pratiquer assidûment.

Cette expansion est le résultat d'un plan d'action de dix ans, mis en place par la Direction technique nationale, qui forme joueurs, animateurs, entraîneurs et arbitres, en de nombreux stages localement structurés.

L'organisation part en effet de 95 comités départementaux, groupés en 23 ligues régionales. Celles-ci sont réunies en une fédération animée par un comité directeur de 20 membres et un bureau de 8 membres, tous élus pour quatre ans.

Encouragée par les titres qu'a su gagner son élite, la Fédération française de tennis de table multiplie ses efforts : aménagement de salles spécialisées, accroissement des moyens financiers et du personnel d'encadrement, élévation des connaissances chez les dirigeants.

Cinquante ans après sa création, la FFTT peut donc faire mesurer au public le chemin parcouru depuis l'époque pittoresque où le « ping-pong » était joué dans des salles à manger, des granges de vacances ou des arrières-salles de cafés !

